

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 février 2022

RÉFORMER L'ADOPTION

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 29

présenté par

Mme Pujol, M. Bilde, M. Blairy, M. Chenu, Mme Houplain, Mme Le Pen et M. Meizonnet

ARTICLE 2

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.